Sous Préfecture AVALLON (Yonne) Date de réception de l'AR: 16/03/2022 089-218900918-20220311-D_2022_015-DE

République française Département de l'Yonne CNE CHATEL CENSOIR

Séance du vendredi 11 mars 2022

Date de la convocation: 07/03/2022

Membres en exercice : L'an deux mille vingt-deux et le onze mars l'assemblée

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de

Présents: 10

Olivier MAGUET,

Votants: 13

<u>Présents</u>: Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Richard DETHYRE, Laurence HOURLIER, Emilie KONNERT, Michèle MATHIEU,

Pour : 13 Contre : 0

Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Abstentions: 0

Représentés: Adeline BEAUFUMÉ par Olivier MAGUET, Catherine PECHERY par Annick IENZER, Jacky PECHERY par

Laurence HOURLIER

Excusés: Thomas HOURLIER, Barbara LOUCHART

OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'ADAVIRS - (D 2022 015)

Considérant les missions de la Maison France Services de Châtel-Censoir,

Considérant la demande de subvention adressée le 7 février 2022 par le président de l'ADAVIRS,

le Maire propose au Conseil municipal d'accorder une subvention de fonctionnement de 200 euros à l'ADAVIRS.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

DECIDE d'accorder une subvention de 200 euros à l'ADAVIRS.

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Le Maire

ofivier MAGUET